

CROISSANCE CONNECTÉE

LES PME
CONTRE-ATTAQUENT

DOSSIER DE PRESSE

Juillet 2016

Croissance connectée

Saisine du CNNum sur
la transformation numérique
des PME

Dossier de presse

200 PME rencontrées

20 entretiens approfondis
avec des chefs d'entreprises

14 pays analysés
selon l'importance économique
des PME et les dispositifs publics
qui leurs sont destinés

55 acteurs auditionnés
20 partenaires publics
15 fournisseurs de services
10 fédérations professionnelles
5 chercheurs
5 acteurs bancaires

150 heures
d'entretiens et d'auditions



1

objectif principal

vendre mieux
grâce au numérique



3



verrous à débloquent

le déficit d'accompagnement des entreprises
les difficultés d'accès au financement
le manque de fluidité des relations entre
entreprises



3



opportunités clés à saisir

les stratégies d'e-internationalisation
la mutualisation entre entreprises
l'hyper-proximité



5

pistes prioritaires à co-construire

Constituer un réseau d'ambassadeurs du numérique

Mettre en place une plateforme de ressources personnalisables

Développer une aide financière régionale à destination des petites entreprises

Mutualiser pour pérenniser l'accès des PME à des compétences numériques stratégiques

Soutenir l'e-internationalisation des entreprises



21

pistes ouvertes à explorer

23 mars 2016 Saisine par le Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, la Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'économie sociale et solidaire, Martine Pinville, la Secrétaire d'État chargée du numérique, Axelle Lemaire, et le Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, Matthias Fekl

Avril-juillet 2016 Établissement par le Conseil d'un diagnostic sur la base d'une enquête terrain auprès des dirigeants d'entreprises et d'un benchmark international

27 juillet 2016 Point d'étape de la saisine - présentation du diagnostic et lancement d'une phase de co-construction sur 5 pistes d'action prioritaires

Juillet-Octobre 2016 Organisation et animation par le CNNum des groupes de travail sur les 5 pistes de solution, en collaboration avec toutes les parties prenantes

26 septembre 2016 Journée contributive sur les pistes de solution développées par les groupes de travail

Octobre 2016 Remise au Gouvernement des préconisations des groupes de travail



**5 PISTES
PRIORITAIRES**



[1]

Constituer un réseau d'ambassadeurs du numérique

Dessiner les contours d'un réseau d'ambassadeurs du numérique dense et homogène sur tout le territoire, pour aller à la rencontre des PME, en sortant de la logique de guichet qui préside d'ordinaire à l'accompagnement des entreprises et exclut de fait les entreprises les moins conscientes de l'impératif de transformation numérique. Il devra permettre d'offrir un lien direct aux entreprises vers des ressources, des aides, des lieux et des experts.

Cette refonte de la politique publique d'accompagnement des PME devra s'appuyer sur l'expérience du programme Transition numérique, en incorporant les conseillers dans un réseau plus large, et en intégrant de nouveaux partenaires.



[2]

Mettre en place une plateforme de ressources personnalisables

Développer un portail d'information permettant aux entreprises de faire un autodiagnostic de leur stratégie numérique, afin d'accéder de manière personnalisée et localisée à plusieurs types de ressources et contenus, en fonction des activités et de la situation des entreprises.

Cette plateforme pourrait ainsi permettre un fléchage vers des ressources existantes, des aides publiques et des conseillers référents. Elle devra également accroître la transparence des offres de prestataires privés à destination de la transformation numérique des PME, afin de développer la confiance dans les services et les produits numériques.

[3]

Développer une aide financière régionale à destination des petites entreprises

Penser les modalités de l'octroi d'une aide financière régionale pour des dépenses liées au développement de la présence ou de la vente en ligne des entreprises, en France et à l'international. Cette aide devra répondre aux difficultés rencontrées par les plus petites entreprises dans l'accès au financement de leurs investissements immatériels.

Elle pourra étudier l'opportunité de simplifier les procédures de demande et de gestion des fonds européens pour les régions, et plus particulièrement des "ICT vouchers" développés par la Commission européenne, qui permettent aux régions de proposer des chèques numériques aux entreprises, afin de les aider à financer le recours à des prestations de services.



[4]

Mutualiser pour pérenniser l'accès des PME à des compétences numériques stratégiques

Explorer les opportunités de la mutualisation pour l'accès des PME aux compétences clés de la transformation numérique, autant sur le plan fonctionnel que stratégique.

Cette solution devra répondre au besoin de compétences clés pour la mise en oeuvre d'une transformation numérique, dans un cadre pérenne et de proximité, en lien direct avec les activités de l'entreprise.

La figure du chief digital officer, devenu un poste à part entière chez de nombreuses grandes entreprises peut être une source d'inspiration. Il s'agira d'imaginer des mutualisations aussi bien verticales qu'horizontales qui permettront aux entreprises de plus petite taille d'opérer leurs transformations.



[5]

Soutenir l'e-internationalisation des entreprises

Imaginer les bases d'une véritable politique de soutien et d'accompagnement à l'e-internationalisation. La vente en ligne, notamment pour l'e-export de produits et de savoir-faire français, permet en effet aux plus petites structures de mettre en place des stratégies d'internationalisation peu coûteuses qui favorisent leur croissance.

Il s'agit tout d'abord de réfléchir à la systématisation des actions de mutualisation pour renforcer la présence des acteurs français sur les marketplaces internationales, qui est aujourd'hui trop faible. Une réflexion doit également être engagée sur les aides financières à l'export, afin de les adapter aux besoins spécifiques liés à l'e-internationalisation.

Le Conseil national du numérique

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante, dont les missions ont été redéfinies et étendues par un décret du Président de la République du 13 décembre 2012, présenté en Conseil des ministres du 12 décembre 2012 par Fleur Pellerin, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation, de l'Économie numérique. Ses membres ont été nommés par un décret du Président de la République du 8 février 2016. Le Conseil national du numérique a pour mission de formuler de manière indépendante et de rendre publics des avis et des recommandations sur toute question relative à l'impact du numérique sur la société et sur l'économie.

À cette fin, il organise des concertations régulières, aux niveaux national et territorial, avec les élus, la société civile et le monde économique. Il peut être consulté par le Gouvernement sur tout projet de disposition législative ou réglementaire dans le domaine du numérique. Il prend la suite du premier Conseil national du numérique, créé le 29 avril 2011.

Composition du Conseil

Président

Mounir MAHJOUBI, Co-fondateur de la Ruche Qui Dit Oui

Vice-Présidents

Godefroy BEAUVALLET, Directeur de l'Innovation à l'Institut Mines-Telecom,

Guy MAMOU-MANI, Co-président directeur de Groupe Open,

Sophie PÈNE, Professeur à l'Université Paris Descartes,

Amal TALEB, Juriste.

Membres

Vivek BADRINATH, Directeur Général Adjoint d'Accor,

Rania BELKAHIA, Co-fondatrice d'Afrimarket,

Nathalie COLLIN, DGA du Groupe La Poste en charge du Numérique et de la Communication,

Jacques CREMER, Professeur d'économie à la Toulouse School of Economics,

Gaël DUVAL, Fondateur et président de JeChange.fr et de La French Touch Conference,

Marie EKELAND, Fondatrice de Daphni et co-Présidente de France Digitale,

Najette FELLACHE, CEO de Speach.me,

Ghislaine HIERSO, Présidente de l'Association Française des Petits Débrouillards,

Rand HINDI, Fondateur de Snips,

Daniel KAPLAN, Délégué général de la Fondation pour l'Internet Nouvelle Génération (la FING)

Patricia LANGRAND, Vice-présidente Exécutif Business Développement & Marketing de Steria,

Ludovic LE MOAN, CEO de SigFox,

Françoise MERCADAL-DELASALLES, Directrice des Ressources et de l'Innovation du Groupe Société Générale,

Bertin NAHUM, PDG et Fondateur de Medtech,

Jean-Marc PATOUILLAUD, Managing Partner de Partech,

Antoine PETIT, PDG d'Inria, Professeur d'informatique à l'ENS Cachan,

Yves POILANE, Directeur de Télécom ParisTech,

Emmanuelle ROUX, Co-fondatrice du FacLab de l'Université de Cergy-Pontoise, prospectiviste, conférencière et Directrice-associée de Sc21,

Emmanuelle SAUDEAU, Directrice stratégie et marketing à la direction digital et communication de la SNCF,

Marc TESSIER, Administrateur de VidéoFutur et Président du Forum des Images,

Benôit THIEULIN, Fondateur et Directeur de l'agence d'innovation numérique La Netscouade,

Véronique TORNER, Co-fondatrice et coprésidente d'Alter Way,

Roxanne VARZA, Directrice de la Halle Freyssinet,

Carole ZISA-GARAT, CEO de Telegrafik,

Célia ZOLYNSKI, Professeur de droit à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines.

Secrétariat Général

Yann BONNET, Secrétaire Général du CNNum

Charly BERTHET, rapporteur au CNNum

Anne-Charlotte CORNUT, rapporteur au CNNum

Camille HARTMANN, rapporteur au CNNum

Judith HERZOG, rapporteur au CNNum

Adeline KARAMPOURNIS, chargée de mission au CNNum

Jan KREWER, rapporteur au CNNum

Marylou LEROY, rapporteur au CNNum

François LEVIN, rapporteur au CNNum

Rosemarie CESAIRE-GEDEON, responsable de la communication

www.cnnumerique.fr/pme

Conseil national du numérique

Bâtiment Atrium
5 place des Vins-de-France
75573 Paris Cedex 12
info@cnnumerique.fr - @CNNum
01 53 44 21 27

CONTACT PRESSE

Yann Bonnet, Secrétaire Général
presse@cnnumerique.fr
01 53 44 21 27

